

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 7 mars 2025  
Délibération n°2025-05**

L'an deux mille vingt cinq, le 7 mars, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	10
Votants	12

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis POMMIER, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents : Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Josette POTUS, Jean Christophe PRORIOL arrivé après la délibération 2025-8.

Procurations : Josette POTUS a donné procuration à Gilles TRONCHON, Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie JOUVE.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 21 février 2025.

**Objet : Etude : désenclavement du Bourg : accès école, salle polyvalente, caserne.**

Le Maire rappelle les délibérations 2023-53 du 28 novembre 2023 et 2024-69 du 18 décembre 2024 par lesquelles le Conseil a validé le projet de sécurisation du Bourg, la circulation devant la caserne, l'école et la salle polyvalente posant un réel problème de sécurité.

L'Etat avait alloué pour le démarrage du projet un montant de 16 392 € au titre de la DETR 2024.

Après consultations, un cabinet d'urbanisme a été retenu pour lancer l'étude de faisabilité d'une voie de contournement au nord du Bourg. Il s'agit du cabinet AB2R pour un montant de 4 698 € TTC.

Cette étude nous permettra de configurer la desserte routière et la voie de mobilité douce permettant ainsi à l'EPF de mener l'achat auprès du propriétaire, M. Le Barbier et de cerner le coût de l'investissement déterminant ainsi les demandes de subventions à solliciter.

Après discussion et à l'unanimité, le Maire est autorisé à signer les documents afférents à cette étude

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le  
et publication le 13 MARS 2025

13 MARS 2025